



GAL Val de Garonne Guyenne Gascogne



**Pôle
territorial**
Val de Garonne -
Guyenne - Gascogne



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

La stratégie du GAL Val de Garonne Guyenne Gascogne



LA STRATEGIE

Réinventer les fonctions des centres villes et bourgs ruraux pour tendre vers un territoire du bien vivre et du vivre ensemble

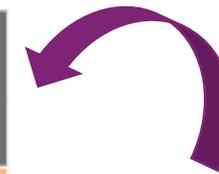
LES OBJECTIFS PRIORITAIRES

- Renforcer l'attractivité du territoire en insufflant un dynamisme durable
- Créer un environnement propice au bien-être et à l'innovation
- Renforcer l'ingénierie du territoire
- Développer et renforcer les coopération



Une enveloppe de 3,2 millions d'€ répartie en 13 fiches-actions

Réinventer les fonctions des centres villes et bourgs ruraux pour tendre vers un territoire du bien vivre et du vivre ensemble	Répartition de l'enveloppe financière par objectif prioritaire et fiche-action		% de la maquette par objectif prioritaire et fiche-action
	FEDER OSS	LEADER	
Objectif prioritaire 1 : Renforcer l'attractivité du territoire en insufflant un dynamisme durable	1 375 231 €	287 053 €	52 %
1. Développer une offre de services, de logements et de commerces des centres-bourgs garantissant la cohésion sociale	545 231 €		17 %
2. Valoriser et aménager des espaces publics fonctionnels permettant de créer du lien	350 000 €		11 %
3. Faire de nos atouts culturels et patrimoniaux une force pour le rayonnement du territoire	200 000 €		6 %
4. Accompagner l'essor du tourisme durable sur le territoire	280 000 €		9 %
5. Développer des outils de planification opérationnelle		287 053 €	9 %
Objectif prioritaire 2 : Créer un environnement propice au bien-être et à l'innovation	400 000 €	700 209 €	34 %
6. Développer un report modal vertueux favorisant un maillage territorial optimal	400 000 €		13 %
7. Développer des mobilités durables et inclusives		225 000 €	7 %
8. Favoriser une alimentation durable et accessible pour tous		175 209 €	5 %
9. Promouvoir les pratiques innovantes et l'économie sociale et solidaire		300 000 €	9 %



Réinventer les fonctions des centres villes et bourgs ruraux pour tendre vers un territoire du bien vivre et du vivre ensemble	Répartition de l'enveloppe financière par objectif prioritaire et fiche-action		% de la maquette par objectif prioritaire et fiche-action
	FEDER OSS	LEADER	
Objectif prioritaire 1 : Renforcer l'attractivité du territoire en insufflant un dynamisme durable	1 375 231 €	287 053 €	52 %
1. Développer une offre de services, de logements et de commerces des centres-bourgs garantissant la cohésion sociale	545 231 €		17 %
2. Valoriser et aménager des espaces publics fonctionnels permettant de créer du lien	350 000 €		11 %
3. Faire de nos atouts culturels et patrimoniaux une force pour le rayonnement du territoire	200 000 €		6 %
4. Accompagner l'essor du tourisme durable sur le territoire	280 000 €		9 %
5. Développer des outils de planification opérationnelle		287 053 €	9 %
Objectif prioritaire 2 : Créer un environnement propice au bien-être et à l'innovation	400 000 €	700 209 €	34 %
6. Développer un report modal vertueux favorisant un maillage territorial optimal	400 000 €		13 %
7. Développer des mobilités durables et inclusives		225 000 €	7 %
8. Favoriser une alimentation durable et accessible pour tous		175 209 €	5 %
9. Promouvoir les pratiques innovantes et l'économie sociale et solidaire		300 000 €	9 %
Objectif transversal 3 : Ingénierie thématique	90 000 €		3 %
10. Assurer un maillage à l'échelle du PETR V3G autour d'une thématique ou d'une approche territoriale			
Objectif prioritaire 4 : Développer et renforcer les coopérations interterritoriales et transnationales	35 000 €	35 000 €	2 %
11. Projet de coopération transnational – Développer l'itinérance culturelle	35 000 €		1 %
12. Projet de coopération interterritorial – Echange de pratiques innovantes et continuité interterritoriale		35 000 €	1 %
13. Frais de fonctionnement		270 000 €	9 %
Total	1 900 231 €	1 292 262 €	100 %



Zoom sur la fiche action 4 : Accompagner l'essor du tourisme durable sur le territoire

Accompagner l'essor du tourisme durable sur le territoire		
OBJECTIF PRIORITAIRE 1	RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE EN INSUFFLANT UN DYNAMISME DURABLE	
Fonds mobilisé et montant	FEDER OS5	Montant prévisionnel : 280 000 €
Descriptif synthétique du contenu et objectifs prioritaires en lien avec la stratégie	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Assurer un maillage de l'offre touristique à l'échelle du territoire, facteur d'attractivité territoriale▪ Structurer et développer une offre touristique durable▪ Création d'offres touristiques « slow tourisme »▪ Renforcer l'attractivité du territoire autour des thématiques identitaires <p>Effets attendus sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Mieux accueillir les touristes▪ Doter le territoire d'une offre touristique complète▪ Bénéficier d'une offre en hébergements diversifiée, de qualité et à sensibilité écoresponsable	



Types d'actions soutenues	<ul style="list-style-type: none">▪ Promotion, aménagements et équipements des liaisons douces à vocation touristique entre les sites urbains et d'intérêt (les bourgs des villages traversés, les cœurs urbains, les sites touristiques) et les différentes voies cyclables (voie verte, pistes cyclables, véloroutes, etc.) hors création de piste cyclable▪ Création de services et équipements liés aux mobilités douces▪ Création et rénovation d'équipements touristiques▪ Création et rénovation d'hébergements touristiques▪ Développement d'outils numériques pour la mise en réseau et la mise en valeur des entités touristiques▪ Création et mise en place d'une signalétique touristique commune▪ Création d'itinéraires touristiques intégrant une activité fluviale▪ Etude de mise en tourisme
Inéligibilités	<ul style="list-style-type: none">▪ les SCI et les particuliers (personne physique sans SIRET et agissant à titre personnel et privé en dehors de toute activité professionnelle)▪ les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole▪ Les dépenses d'auto-construction et les contributions en nature <p>Les projets de mobilité durable situés sur le territoire de Val de Garonne Agglomération, considéré comme AOM Urbain, sont inéligibles.</p>



Taux max. d'aide publique	100 % dans la limite des règles nationales et européennes. 20% d'autofinancement minimum
Taux d'aide	Jusqu'à 60%. Dans la limite des dispositions réglementaires européennes et nationales
Planchers	Double plancher : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 25000 € de dépenses éligibles sur l'opération présentée ▪ 15000 € d'aide minimum prévisionnelle après instruction de la demande d'aide.
Plafonds	25 000€ d'aide FEDER + 10 000€ Eco-bonus (accordé pour les travaux si l'isolation thermique est réalisée à l'aide de matériaux biosourcés)

QU'EST-CE QUE DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ?

Les matériaux de construction biosourcés sont des matériaux partiellement ou totalement issus de la matière organique renouvelable (biomasse). Ces produits trouvent de nombreuses applications dans les opérations de construction et de réhabilitation, ou d'entretien et de maintenance. Ils présentent généralement une faible empreinte environnementale et, dans certains cas, s'inscrivent dans une logique d'économie circulaire.



Liste non exhaustive de matériaux biosourcés : le chanvre, la paille, la ouate de cellulose, les produits connexes du bois, les textiles recyclés, les balles de céréales, le miscanthus, le liège, le lin, la chaume, l'herbe de prairie, etc.





SARL TERRAZUL

Rénovation de gîtes touristiques - L'Ecolieu du Turc

FICHE ACTION 4

- Avis d'opportunité favorable lors de la 3ème réunion du Gal
- demande de subvention en cours



2 gîtes, un de 10 personnes et un de 6 personnes. Projet exemplaire en matière d'écologie et s'inscrit dans une démarche de slow tourisme tout en favorisant les filières locales.



Plan de financement prévisionnel		
FEDER	34 %	35 000 €
VGA	10 %	10 000 €
Autofinancement	56 %	58 171 €
Total dépenses éligibles		105 917 €

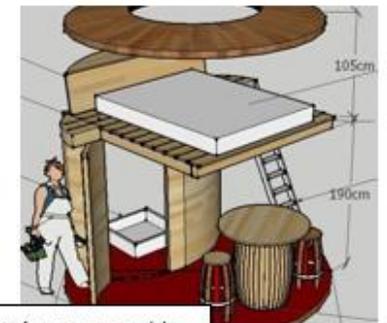


Madame TURIN – Le nid du Coucou

Création d'un logement insolite écoresponsable

FICHE ACTION 4

- Avis d'opportunité favorable lors de la 6ème réunion du Gal
- demande de subvention en cours



1 logement original et éco-responsable foudre géante. Projet atypique au cœur du vignoble marmandais s'inscrit dans une démarche partenariale et favorisant les filières locales.



Plan de financement prévisionnel		
FEDER	60 %	21 647.32 €
FEDER Ecobonus		10 000 €
Autofinancement	40 %	21 098.22 €
Total dépenses éligibles		52 745.54 €